



EXTRAIT DU GUIDE 2024
Consultations Jeunes
Consommateurs
Avancées (CJCA)

Partie
IV

PRÉSENTATION DES
DIMENSIONS IMPACTANT
L'EFFICACITÉ D'UNE CJCA



Les dimensions liées aux contextes d'intervention

13 - LES DIMENSIONS LIÉES AUX CONTEXTES D'INTERVENTION

13.1 Contexte de rencontre des jeunes

Jeunes captifs

Jeunes présents dans une structure pour une certaine durée avec des jours et des créneaux horaires fixes

 Où les trouver ?

- Établissements scolaires, E2C, missions locales, PJJ (établissements en milieu fermé)

Constat



Dans les structures où les jeunes sont captifs, il paraît d'autant plus facile de développer une proximité relationnelle, de faire connaître la CJC, de s'appuyer sur des professionnels pour orienter des jeunes.

Point de vigilance

Toutefois, le contexte dans lequel les jeunes sont captifs, ne préfigure pas toujours d'une condition favorable au bon fonctionnement de la CJCA car plusieurs paramètres peuvent minimiser voire annuler celui-ci dont :

- La taille de la structure
> Cf. Guide CJCA p.36 - Partie 12.2
- Les temps libres des jeunes permettant à la CJC « d'aller vers » eux.

Préconisations



Parier sur l'extension du lien de confiance que les jeunes accordent aux professionnels de la structure.

Ces derniers jouent un rôle pivot pour orienter un jeune vers la CJCA. Mais si les jeunes entretiennent une relation complexe avec la structure, il faudra envisager d'autres leviers ou relais :

- Développer une proximité relationnelle avec les jeunes > Cf. Guide CJCA p.27 - Partie 10.2
- Identifier et former les éventuelles personnes ressources
- Communiquer sur la CJCA > Cf. Guide CJCA p.43
- Former des jeunes relais
> Cf. Guide CJCA p.34 - Partie 11.2.



Jeunes volatils

Jeunes mobiles, qui ne restent pas fixe dans un lieu, difficiles à capter

📍 Où les trouver ?

- **En structure** : PAEJ, BIJ, MDA, Université...
- **Hors structure** : quartier, place de village, devant les établissements scolaires, milieu festif...

Constat



Parmi les jeunes volatils, on peut distinguer plusieurs profils et contextes d'intervention. Les enjeux et les modalités « d'aller vers » seront distincts selon ces caractéristiques.



Préconisations



Pour les jeunes vulnérables

Il sera conseillé de développer une forme « d'aller vers » qui favorise une proximité relationnelle a minima et si possible de développer un « faire avec ».

Pour aller plus loin

> Cf. Guide CJCA p.29 - Partie 10.2.2 et descriptif du programme Tapa.]

Pour les jeunes volatils intra-structures (PAEJ, BIJ, etc.)

Mettre l'accent sur la qualité du travail partenarial (formation / sensibilisation et communication régulière auprès de l'équipe ; immersion et « faire équipe » avec la structure). En complément, et dans la mesure où les jeunes venant dans ces structures sont dans une démarche volontaire, on peut parier sur le fait qu'ils ne sont pas réfractaires aux institutions. Il ne sera pas vain de **prendre du temps pour aller à leur rencontre pour se faire connaître, engager des échanges sur les pratiques addictives** (sous un angle informatif et préventif) ou tout autre sujet qui leur importe. Ces rencontres peuvent se faire dans un cadre formel (*via* des activités menées par la structure) ou sur des temps plus informels.

Pour aller plus loin

> Cf. Guide CJCA p.56
Modèle interventionnel - Partie 17.2

Les jeunes volatils hors structure

Travailler en lien avec des acteurs déjà implantés et ayant déjà tissé une **relation de confiance avec ces jeunes**.

À défaut, il sera conseillé d'avoir réalisé un diagnostic pour savoir où se trouvent les jeunes, leurs profils, modes de vie, etc. Puis il sera question de déterminer où, quand et comment intervenir. Être visible et proposer des activités, outils, etc. attractifs pour les jeunes constitueront des atouts.

Pour aller plus loin

> Cf. Guide CJCA p.61
Modèle interventionnel - Partie 18.2



Comment aborder les jeunes dans un contexte où ils sont volatils ?

- 🟡 L'intervenant CJC doit être en capacité d'entrer en contact avec le jeune pour engager un échange simple et au plus près des préoccupations des jeunes
- 🟡 En étant repérable avec du matériel/outils floqués si le contexte s'y prête (ex : véhicule floqué, tenue vestimentaire floquée, etc)
- 🟡 Proposer des outils permettant aux jeunes d'évaluer leurs consommations
- 🟡 Proposer des outils et conseils de réduction des risques et des dommages.

13.2 La relation des professionnels de la structure avec les jeunes

Constat

L'orientation et la venue du jeune en CJCA sera plus ou moins facilitée selon la relation que les jeunes entretiennent avec les professionnels de la structure.

Préconisations

La CJC devra :

- Identifier des professionnels de confiance, des personnes ressources pour les jeunes
- Les convaincre de l'intérêt de la CJCA le cas échéant
- Les former ou les sensibiliser pour leur donner les moyens d'être relais de la CJCA auprès des jeunes
- Entretenir la relation avec ces relais (et le reste de l'équipe) en « faisant équipe » avec la structure partenaire.

Dans le cas où la CJC ne peut pas s'appuyer sur des personnes de confiance / ressources pour les jeunes, elle devra miser sur un investissement du partenariat sur le long terme et y dédier un volume d'heures assez conséquent pour incarner la CJCA, être visible des équipes et des jeunes.



Jeune :

[Prénom de l'assistant d'éducation] m'a parlé d'une dame que je pourrais peut-être rencontrer, qui pourrait peut-être m'aider pour mes problèmes. J'ai fait confiance à [prénom de l'assistant] et pour l'instant ça va. >>>



Enquêteur :

Et pourquoi [l'assistante] (...) ? >>>



Jeune :

Parce que je le connais et franchement c'est une super personne. >>>



Enquêteur :

S'il ne t'avait pas activement convaincu et que tu avais seulement vu un panneau CJC sur la porte, tu serais entré ? >>>



Jeune :

Ah non je serais pas rentré (rire). >>>

Jeune suivi,
15-17 ans,
Projet n°1

13.3 Intervenir sur un territoire

Il est pertinent, quand cela est possible, de structurer l'activité de la CJC sur un territoire en ayant un regard holistique des besoins et en prenant en compte sa CJC > schéma décisionnel du guide CJCA p.26 et CJC-Diagnostic-Ressources. Cela permet de dépasser le déploiement de CJCA uniquement en fonction des sollicitations formulées par des partenaires à la CJC. Pour autant cela pose des questions d'ordre méthodologique et de priorisation. Cette partie est destinée à fournir quelques éclairages et pistes de réflexion pour guider le choix d'une CJC.

13.3.1 Le choix du territoire

Constat

Les CJC, selon le périmètre de leur zone d'intervention, peuvent être en situation de devoir arbitrer la pertinence d'intervenir sur un territoire plutôt qu'un autre.

Préconisations

On peut retenir plusieurs critères de priorisation :

- Territoires reconnus comme prioritaires dans le schéma régional de santé de l'ARS
- Territoires avec un déficit de structures de soins et d'accompagnement
- Territoires ruraux avec une faible mobilité des jeunes
- Existence d'instance de coordination des acteurs (Contrats locaux de santé, Communauté professionnelle territoriale de santé, Dispositifs d'appui à la coordination, etc.)
- Dynamique partenariale préexistante.

Selon le profil de la CJC (ses ressources, ses expériences et expertises, etc.), ses priorités d'intervention, la CJC pourra privilégier des territoires au contexte plus ou moins favorable (avec des instances de coordination, des dynamiques partenariales, etc) et en fonction des besoins recensés.

Outils

- > Guide CJCA p26. - Partie 10.2.2 - Schéma décisionnel
- > CJCA - Diagnostic du territoire - Descriptif des étapes

13.3.2 Le choix des partenaires

Constat

Des CJC peuvent faire face à plusieurs demandes d'implantation de CJCA de partenaires d'un même territoire. Ces demandes peuvent se cumuler dans le temps ou émerger suite à un diagnostic territorial porté par la CJC. Se pose alors la question du choix du/des partenaire(s) mais aussi de la remise en question de certains partenariats actifs.

Préconisations

Plusieurs critères peuvent être retenus selon la CJC et les orientations prises par sa gouvernance. En premier lieu, la CJC aura à évaluer ses ressources disponibles (en prenant en compte d'éventuels remaniements de son activité actuelle) puis se fixer ses priorités d'intervention :

- Structures avec des profils de jeunes prioritaires
- Structures avec des contextes d'implantation plus ou moins favorables
- Structures ne disposant pas de personnel médical, social
- Structures concentrant un grand nombre de jeunes
- Le réseau de la structure partenaire
- Des partenariats en cours de la CJC.

13.3.3 Le déploiement de CJCA territoriales

Constat

Des CJC font face à de fortes demandes de maillage territorial pour aller sur les territoires avec une offre de soins faible voire inexistante, et où la mobilité des jeunes est très contrainte. Pour répondre à ces demandes, elles implantent des CJCA dans différents lieux, structures, communes, privilégiant ainsi le rapprochement géographique. Si elles répondent aux freins liés à la mobilité dans l'accès aux soins des jeunes, elles disséminent leurs efforts pour assurer le maillage du territoire. Ce contexte ne permet pas d'avoir le temps nécessaire de développer un « aller vers » adapté aux profils de jeunes, notamment ceux qui n'adhèrent pas à la rencontre avec une CJC. De même, l'efficacité de ces CJCA territoriales, sans avoir assez de temps à investir pour développer un travail partenarial de qualité, repose sur une adhésion et une implication des partenaires.

Préconisations

Pour répondre aux enjeux d'efficacité et d'efficience des CJCA, il est possible d'identifier plusieurs schémas interventionnels :

● **Éviter l'éparpillement des consultations avancées et concentrer son travail sur 2 ou 3 structures que la CJC aura déterminée comme prioritaires**

> Cf. *Guide CJCA p.42 - Partie 13.3.2*

● **Développer des CJCA dans des structures avec des contextes favorables d'implantation** c'est-à-dire avec une direction impliquée, des équipes qui adhèrent au projet, avec un ou plusieurs référents identifiés et impliqués et si possible avec des personnes de confiance / ressources pour les jeunes.

Développer des CJC dans des lieux neutres ce qui impliquera :

- D'être connus et reconnus des acteurs du territoire
- D'avoir organisé une communication régulière auprès des acteurs
- D'avoir identifié des acteurs de la prévention / promotion de la santé ou des instances intervenant sur le territoire et en capacité d'être des relais de la CJCA auprès des jeunes et des partenaires
- D'avoir des jours et horaires de consultation adaptés à la disponibilité des jeunes.

Outils

> *CJCA - Diagnostic du territoire - Descriptif des étapes*

> *CJCA - Questionnaire Jeunes*

> *CJCA - Questionnaire Partenaires*

> *CJCA - Trame des entretiens partenaires*



Téléchargez le guide complet
« Consultations Jeunes Consommateurs
Avancées (CJCA) »

ainsi que les outils de diagnostic
et d'aide à l'implantation d'une
CJCA au sein d'une structure



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
FONDÉE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD
www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 ***@AddictionsFr***

 ***Association Addictions France***

 ***Association Addictions France***



Glossaire et abréviations

BIJ

Bureau d'information jeunesse.
Le Bureau information jeunesse (BIJ) est avant tout un lieu d'accueil, d'informations et de documentation.

CJC

Dispositif d'accueil des jeunes de 12 à 25 ans dont l'objectif est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Le principe est de faire le point, éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique.

CJCA

Modalité d'intervention de la CJC consistant à « aller vers » les publics jeunes là où ils se trouvent. Quand il est question de la CJCA, on évoque la modalité d'intervention alors que si on évoque la CJC il est question de l'équipe, de sa mission générale, etc.

Professionnels relais

Professionnels en capacité d'être relais de la CJCA auprès des jeunes et/ou auprès de leurs collègues.

Personne de confiance / Personne ressource

Professionnels travaillant auprès de jeunes, en capacité de repérer et d'orienter des jeunes vers la CJCA, et bénéficiant d'une relation de confiance avec les jeunes qu'ils encadrent / accompagnent.

Efficacité

C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. Dans le cas où on observe un écart, l'enjeu sera de comprendre pourquoi ¹.
Ex : ma CJC a pour objectif d'augmenter le nombre de jeunes vus à la CJCA de la structure... mais les résultats témoignent d'une stabilisation ou faible augmentation du nombre de jeunes vus à cette CJCA. L'efficacité de la CJCA est relative. La CJC pourra s'interroger sur les causes de ce constat.

Efficiences

L'efficience concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d'efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles et les résultats prévus.

Jeunes captifs

Jeunes présents dans une structure pour une certaine durée avec des jours et des créneaux horaires fixes.

Jeunes volatils

Jeunes mobiles, qui ne restent pas fixe dans un lieu, difficiles à capter

Jeunes vulnérables

Jeunes en situation d'éloignement et/ou de rupture avec les institutions de soins. Ils n'adhèrent et ne s'insèrent pas dans les programmes d'insertion, de soins, d'enseignement, etc.

PAEJ

Point d'accueil et d'écoute jeunesse. Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

RDRD

Réduction Des Risques et des Dommages. La RDRD s'inscrit dans un continuum d'intervention (prévention, accès aux soins, soins) visant à promouvoir la santé des usagers de substances psychoactives.

RPIB

Repérage Précoce et Intervention Brève. Le RPIB conjugue un repérage précoce d'usage(s) problématique(s) ou d'usage(s) qui ne sont pas encore problématique(s) et une intervention brève structurée et ciblée sur le changement de comportement dans une optique de baisse des consommations. L'entretien motivationnel peut être un des outils interventionnels pratiqués dans le cadre du RPIB.